



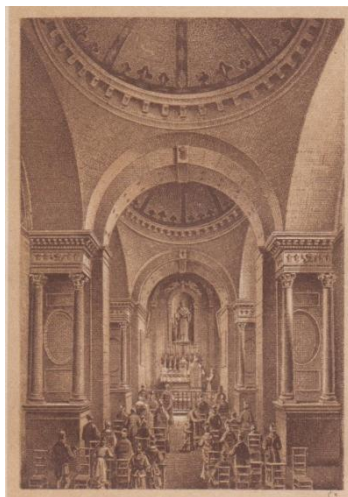
LES AMIS DU VIEUX FONTAINE

Bulletin n° 157
Mars 2021
ISSN 1164 – 3757

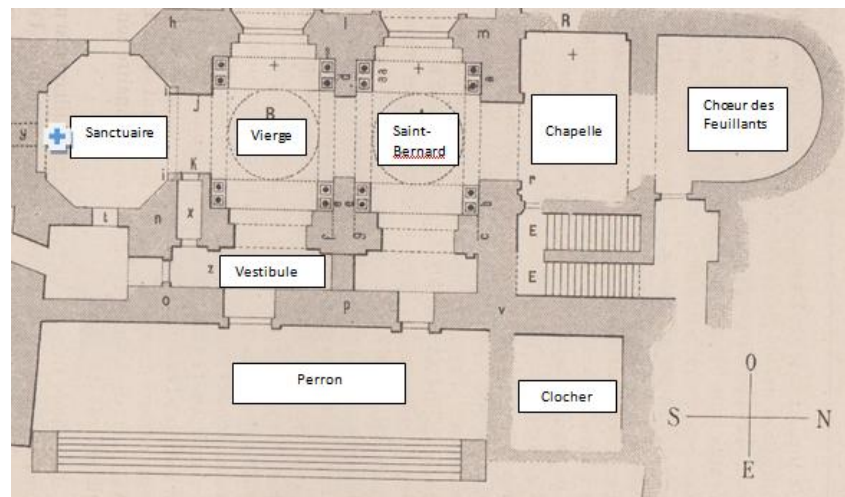
amisduvieuxfontaine@gmail.com
www.lesamisduvieuxfontaine.org

L'AUTEL MAJEUR DES FEUILLANTS DU XVIII^E SIÈCLE

En 1758, les Feuillants agrandissent leur église¹ située dans le château de saint Bernard : ils ajoutent, au sud des deux chapelles royales décorées entre 1619 et 1626 grâce aux libéralités de Louis XIII, une nouvelle chapelle destinée à devenir le sanctuaire de leur église et à recevoir leur autel majeur. De plan octogonal, le nouveau sanctuaire prend la place d'anciennes pièces d'habitation et occupe alors toute la hauteur du bâtiment. Il est percé de trois fenêtres dans la partie supérieure de ses murs et a son toit particulier. Aujourd'hui, sa partie basse correspond à « l'oratoire » qui précède la sacristie.



L'ancienne église des Feuillants, en 1880, avec l'autel de 1841 surmonté de la statue de saint Bernard par Moreau. (A. Gérin).



Localisation des chapelles, des autels (+) et de l'autel majeur des religieux, d'après un plan de Louis Chomton de l'église des Feuillants à la veille de la Révolution.

¹ Archives départementales de la Côte-d'Or (ADCO), 64 H 996 : Comptes ou état de situation du temporel du monastère dressé en 1758.

Financement

Jusqu'à cet agrandissement, le maître-autel était dans une première chapelle, au nord de la chapelle Saint-Bernard. Tous les autels étaient alors alignés et regardaient vers l'ouest. En 1775, grâce à un don de 500 Livres par un religieux du monastère, auquel vient s'ajouter celui de 639 livres effectué le 1^{er} janvier 1772, par la Dijonnaise Jeanne de Siry², propriétaire à Fontaine d'un domaine donnant sur la place qui porte son nom, les moines érigent un autel majeur neuf. Cet autel fait face à leur chœur, établi dès leur arrivée, en 1614, au nord de la première chapelle, à l'endroit où se trouve aujourd'hui « la basilique ». Cette chapelle et le chœur attenant ont été détruits en 1793 mais la clé sculptée et les pilastres, dans la chapelle Saint-Bernard, sont toujours en place. Pour cet autel, les Feuillants déboursent en tout 1237 livres, auxquelles il faut ajouter les 400 livres du tableau qui le complète³.

Joseph Duchesne, le sculpteur sur bois de l'autel

La fourniture de la boiserie, la sculpture et la dorure qui parachèvent l'autel, sont confiées à un maître-sculpteur dijonnais, Joseph Duchesne, qui touche pour son travail 120 Livres. La vie et l'œuvre de ce sculpteur sont mal renseignées. Dans les rôles de tailles de Dijon, il apparaît rue Saint-Philibert, à deux pas de la cour où les Feuillants avaient leur faïencerie. Qualifiée de « pauvre », en 1771, avec une taille s'élevant à 30 sols, il semble moins dans la gêne à partir de 1775, sa taille se montant à 4 livres⁴. Le 3 mars 1787, un nommé Joseph Lechêne, sculpteur, âgé de 50 ans, originaire du diocèse de Langres obtient ses lettres de maîtrise de peintre, sculpteur, doreur⁵ et paie le droit d'habitantage⁶ le même jour. Il s'agit probablement de Joseph Duchesne dont le nom a été déformé. En 1782-1783, Il a effectué la réparation de l'ancienne boiserie du grand buffet de l'orgue du fond de l'église Saint-Philibert, aujourd'hui disparu, et des figures qui semblent en former l'appui⁷.

Description

Avant son enlèvement de la Maison natale, plusieurs documents nous donnent une idée assez précise de ce maître-autel : le rapport sur l'estimation et la reconnaissance de l'église des Feuillants du 18 juillet 1791 par l'architecte Nogaret⁸, le suivi de la demande envoyée le 13 août 1791 à l'entrepreneur Philippe Daudon du devis estimatif pour l'enlèvement du maître-autel, du baldaquin et du tableau et un second inventaire effectué par ce même entrepreneur, le 25 janvier 1793⁹.

Le tombeau du maître-autel, qui est à la romaine et sur lequel il y a un Agneau immolé, est en pierre peinte couleur de marbre. Il est long de 5 pieds 4 pouces (1,73 m) et il est précédé d'un marchepied en pierre polie de Dijon de 6 pieds 3 pouces de long (2,03 m) et 2 pieds 10 pouces de large (0,92 m). Le corps de l'autel est surmonté d'un soubassement en bois peint en faux-marbre, qui monte à hauteur du gradin, sur lequel quatre colonnes de marbre de Flandre soutiennent un baldaquin composé de quatre consoles en partie dorées, couronnées d'un groupe de nuages avec des rayons et des chutes de lauriers, ainsi que deux têtes de chérubins. Le tout est en bois doré comme les bases, les chapiteaux corinthiens et les corniches posées sur les colonnes. Le tabernacle est aussi en bois peint et doré.

² Ibid. : État de situation du temporel du monastère : 1773. Un don anonyme de 103 livres avait complété ces libéralités.

³ Ibid. : État de situation du temporel du monastère : 1773 ; 1776.

⁴ Archives municipales de Dijon (AMD), L 324 (1771-1772) ; L 329 (1781-1782).

⁵ AMD, G 182 : Lettre de maîtrise 1787.

⁶ AMD, M 330 : Dijon, patrimoine, année 1787.

⁷ <http://karljosiefriep.blogspot.fr/2016/01>. Consulté le 20.5.2018.

⁸ CHOMTON (abbé), *Saint Bernard et le château de Fontaine-lès-Dijon*, Dijon, 1895, t. 3, p. 120.

⁹ ADCO, 1 Q art. 838.

Sous ce baldaquin, un tableau peint par François Devosge, a 8 pieds 10 pouces (2,87 m) de hauteur et 5 pieds 5 pouces (1,76 m) de largeur, y compris la bordure du cadre. Il représente *l'Assomption de la Vierge*.

Quand le 20 août 1791, Philippe Daudon est chargé d'estimer le mobilier de l'église, il constate que le tableau de l'Assomption de la Vierge est endommagé par l'humidité car il a été placé sur un mur fraîchement crépi. Il avertit les administrateurs du District. Ces derniers contactent Devosge qui s'occupe de faire déposer la toile en septembre 1791.

Le tableau est alors soustrait à la vente¹⁰.

De chaque côté du cadre, un pilastre en bois peint en marbre, est garni d'ornements d'église et d'une rosette en bas. Des agrafes et guirlandes de lauriers complètent la base du tableau. Le tout est doré. À droite de l'autel, se trouve une crédence. Nogaret trouvait le baldaquin « charmant », les colonnes « superbes » et « le tout bien entretenu et en bon état ».



François Devosge, *L'Assomption de la Vierge*, Huile sur toile, h. 254 cm x l. 141 cm. Musée des Beaux-arts de Dijon (Cliché François Jay).

La municipalité de Fontaine souhaite que lui soit accordé ce maître-autel avec son baldaquin pour remplacer celui de l'église paroissiale qui est très ancien¹¹ mais comme la démolition et son remplacement est à sa charge¹² et qu'elle n'a ni fonds, ni revenus, elle renonce finalement à l'acquérir¹³.

Le 24 septembre 1792¹⁴, on entreprend, sur place, à Fontaine, la vente du gros mobilier de l'église sans possibilité de faire des lots. Les enchères ne peuvent aller qu'à 420 livres alors que Philippe Daudon en a fixé la valeur à 1 532 livres. La vente est donc suspendue. Le 10 décembre 1792, le district demande à l'entrepreneur de rectifier son estimation. Le 25 janvier 1793, Daudon n'évalue plus l'ensemble qu'à 636 livres dont 250 livres pour l'autel principal avec son tombeau, son marchepied, ses colonnes, son baldaquin et sa crédence¹⁵. Il s'en excuse en disant qu'il se conforme à la non-valeur des effets d'église qui ont baissé considérablement par la grande quantité de ventes qu'il y a déjà eu sur ce marché¹⁶. Il ajoute que la dépose du maître-autel et des seize colonnes des chapelles royales coûtera 250 livres.

¹⁰ ADCO, Q 838. Lettre de François Devosge du 1^{er} septembre 1791 qui recommande son fils Anatole à l'administration pour le transporter sans dommage et le conserver. L'œuvre est remise par Anatole Devosge, en 1838, au musée des Beaux-arts de Dijon, où elle est exposée.

¹¹ Archives municipales de Fontaine-lès-Dijon (AMFLD). Registre des délibérations, D1. 10 août 1791.

¹² ADCO, 1 Q art. 838, Arrêté du département du 30 septembre 1790.

¹³ Ibid., 5 septembre 1791.

¹⁴ ADCO, 1 Q art. 838.

¹⁵ Ibid., 6 mars 1793.

¹⁶ Bibliothèque municipale de Dijon (BMD). Fonds Reinert. Ms 3818, f° 133-135 et ADCO 1 Q art. 838, 25 janvier 1793.

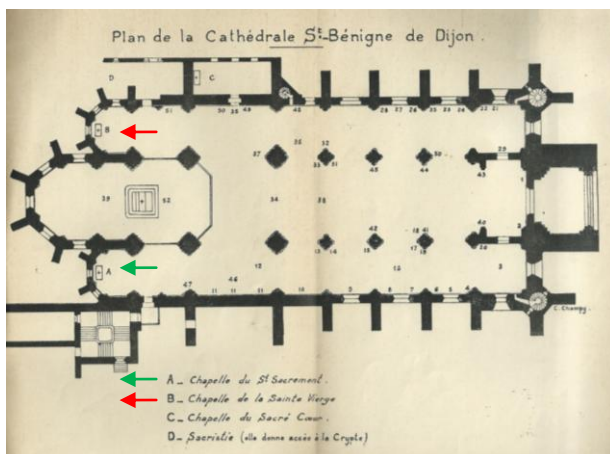
La vente

Le 21 mars 1793, les « colonnes de marbre, autels, stalles et baldaquin déposés en l'église des ci-devant Feuillants » sont proposés à nouveau à la vente au plus offrant, toujours à Fontaine, et en un seul lot, en présence d'un commissaire du District et de la Municipalité¹⁷. L'ensemble est acheté par Yves Normand pour 660 livres. L'adjudicataire a 15 jours pour enlever les objets. Quelque temps après, une partie de ce mobilier entre dans celui de l'église Saint-Bénigne de Dijon sans qu'il ait été possible d'établir comment¹⁸.

Dans la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon

Dès 1796, les colonnes en marbre de Flandre avec bases et chapiteaux en bois doré du maître-autel des Feuillants soutiennent le baldaquin de l'autel de la chapelle du Saint-Sacrement¹⁹, érigée dans l'abside du collatéral nord de l'église Saint-Bénigne. Elles sont posées sur un autel qui est une moitié de l'autel majeur provenant de la cathédrale Saint-Étienne de Dijon.

Le baldaquin n'est pas celui du maître-autel des Feuillants car ce dernier a été mis sur l'autel de la Vierge, placé dans l'abside du collatéral sud du chœur depuis 1795²⁰. Les colonnes en griotte des Flandres – un marbre rouge veiné – qui le portent sont celles qui étaient à Fontaine dans la chapelle royale de la Vierge avec leurs bases et leurs chapiteaux en marbre blanc. Elles ont été échangées avec celles de l'autel majeur.



Émile VIELLE, *Souvenirs dijonnais, Saint-Bénigne à travers les siècles*, 2e éd., Domois, 1931.

L'archéologue amateur, Claude-Xavier Girault, qui a acquis la maison natale de saint Bernard en 1821, croit reconnaître dans le tombeau de l'autel de la Vierge de Saint-Bénigne, celui du maître-autel des Feuillants²¹ mais l'autel de la chapelle est en marbre de différentes espèces, ce qui ne correspond pas au matériau indiqué dans la description faite lors de l'inventaire révolutionnaire du maître-autel des Feuillants²².

¹⁷ ADCO, Q 838 : Affiche signée du procureur syndic Trullard.

¹⁸ Archives de l'église cathédrale Saint-Bénigne, registre des délibérations de la fabrique 1792-1804, cité par Chomton (Abbé), *La chambre natale de saint Bernard*, Dijon, 1891, p. 83.

¹⁹ Archives diocésaines de Dijon (ADD), 2P 231/01 (2198) Inv. 1805, p. 3, sous la rubrique « Bas-côté nord ». Note de Jean-Pierre ROZE.

²⁰ GREMAUD (G.), *Mémoires de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or (CACO)*, T. XXIII (1947-1953), p. 91-92. Séance du 22 février 1950. Cet article est entaché d'inexactitudes.

²¹ FOISSET (Paul), *CACO*, t. VII, (1865-1869), p. CXVI-CXVIII. L'auteur met en doute cette provenance sous prétexte que le tombeau de l'autel des Feuillants était en bois suivant Nogaret mais Daudon, en 1793, a bien indiqué qu'il était en pierre peint en marbre alors que Nogaret n'indique seulement qu'il est peint en couleur de marbre. Paul Foisset reconnaît cependant que le tombeau comme le baldaquin accuse le XVIII^e siècle.

²² ADD, 2P/23/01. Inventaire 1805, p. 3, sous la rubrique « Bas-côté du midi ». Note de Jean-Pierre ROZE.

Dans l'église d'Échalot (Côte-d'Or)

En 1868, l'autel de la Vierge à Saint-Bénigne est changé. Les quatre colonnes érigées entre 1619 et 1626, qui présentent au démontage des inscriptions sur leur base, les localisant précisément, sont rendues, avec leurs bases et leurs chapiteaux en marbre, par le conseil de fabrique de Saint-Bénigne pour être remises à leur emplacement primitif dans la chapelle royale de la Vierge à Fontaine²³.

Le baldaquin et les colonnes de l'autel majeur des Feuillants sont alors acquis par l'église d'Échalot grâce au don de Philippe-Eusèbe de Blic²⁴, propriétaire du château d'Échalot. Ils le sont pour surmonter le maître-autel, lui même acheté, en 1843, à Saint-Bénigne, et qui provenait de la chapelle du Saint-Sacrement quand il a été remplacé.

En 1885, l'abbé François Morpain, curé d'Échalot réalise, à la demande de l'abbé Louis Chomton, l'auteur de *Saint Bernard et le château de Fontaines-lès Dijon*,²⁵ qui préparait une *Histoire de l'église Saint-Bénigne*²⁶, un croquis coté, qu'il appelle un « barbouillage » griffonné à la hâte. Il l'accompagne d'une lettre le commentant²⁷ où il précise que les chapiteaux en bois sont d'un très beau travail et qu'ils sont ornés de feuilles d'acanthe parfaitement sculptées. La corniche qui les surmonte est arrondie et les torsades qui supportent le couronnement représentant une gloire sont agrémentées de feuillage. Le baldaquin a bien retrouvé ses colonnes, ses bases et ses chapiteaux d'origine.



ADD, Fonds Philbée, croquis de l'autel de l'église d'Échalot en 1885 par le curé François Morpain.

²³ FOISSET (Paul), *CACO*, T. VII (1865-1869), p. CXVI-CXVIII. Comptes-rendus du 1^{er} juillet 1867 au 1^{er} juillet 1868 ; AAD, 2P/233331/01-F : Registre de délibérations du conseil de fabrique, séance du 1^{er} juillet 1869 (Note de Jean-Pierre Roze) ; *CACO*, T. X (1878-1884) : travaux du 1^{er} juillet 1877 au 1^{er} juillet 1878. Les colonnes sont sur place, à Fontaine, en attente d'être remontées ; CHOMTON (abbé), *La Chambre natale de saint Bernard*, 1891, p. 48 : Les colonnes sont réintégrées à leur ancienne place.

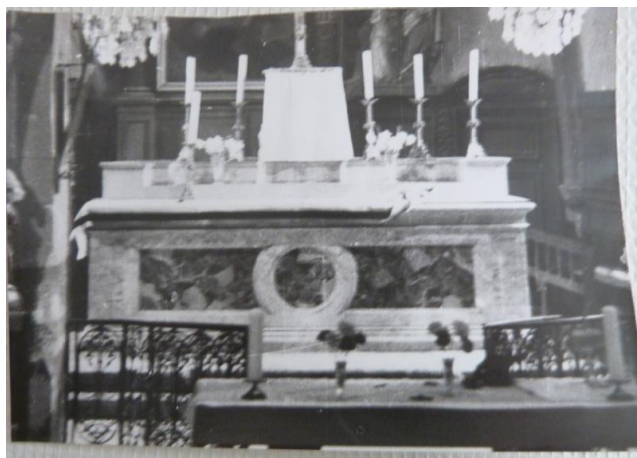
²⁴ ADCO, 69 J art.6, Fonds Grémaud, Correspondance entre Emmanuel de Blic son arrière petit-fils, ancien maire d'Échalot et M. Grémaud, mars avril 1950.

²⁵ CHOMTON (Louis), *Saint Bernard et le château de Fontaine-lès-Dijon*, Dijon, t.1 : 1891, t.2 : 1894, t.3 : 1895.

²⁶ CHOMTON (Louis), *Histoire de l'église Saint-Bénigne de Dijon*, Bibliothèque municipale de Dijon, ms. 2708-2709.

²⁷ ADD, Fonds Philbée, Lettre de l'abbé Morpain à M. l'aumônier (L. Chomton est aumônier de l'hospice Saint-Anne), 1885.

En 1950, ce baldaquin devenu vétuste est enlevé pour des raisons de sécurité. À la demande de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, les colonnes qui le soutenaient sont sauvegardées en souvenir de leur origine. Elles sont placées au fond de l'église où elles peuvent toujours être vues.



L'autel d'Échalot provenant de la cathédrale Saint-Étienne de Dijon (Cliché Jean Marilier).



Église d'Échalot. Les quatre colonnes qui soutenaient le baldaquin de l'autel-majeur des Feuillants. Marbre veiné, h. 171 cm ; d. 23 cm (Cliché É. Réveillon).

Des vestiges précieux

L'autel majeur des Feuillants établi dans la seconde moitié du XVIII^e siècle a été démembré et beaucoup de pièces qui le composaient ont disparu. Néanmoins son souvenir matériel survit, grâce à la peinture à l'huile sur toile représentant *L'Assomption de la Vierge* exécutée par François Devosge et par les colonnes du baldaquin qui se trouvent dans l'église d'Échalot. Les saisies révolutionnaires pour le tableau et la mesure conservatoire prise au XX^e siècle pour les colonnes permettent de se faire une idée de l'importance et de la qualité de cet autel. Grâce à ces éléments, on imagine mieux les volumes, les couleurs, les jeux d'ombres.

L'autel est le lieu le plus important dans la liturgie catholique. À cause son statut, l'autel majeur a fait l'objet de toutes les attentions de la communauté qui l'a entouré du faste dû à son importance. Si l'iconographie qui magnifie l'autel rend hommage à la Vierge Marie et non à saint Bernard c'est que les Feuillants sont un ordre de la Contre-réforme et que le nom de l'ordre est la congrégation de Notre-Dame. En effet, les Feuillants se sont placés d'emblée comme un des principaux ordres qui s'est consacré au culte de la Vierge dont la dévotion était condamnée par les protestants. Même pour les Feuillants de Fontaine, le culte de saint Bernard n'avait pas la primauté.

Sigrid PAVÈSE

Sincères remerciements à Martine Chauney-Bouillot, Élisabeth Réveillon et Jean-Pierre Roze pour leur concours.

COTISATION 2021

La cotisation de 2021 s'élève à 17 €. Seuls les chèques sont acceptés. Merci d'envoyer ou de déposer votre chèque, avec le bulletin d'adhésion complété, à l'adresse suivante : Les Amis du Vieux Fontaine, CAPJ, 2 rue du Général-de-Gaulle 21121 FONTAINE LES DIJON.

Pour faciliter notre gestion, nous vous demandons, même si vous avez déjà acquitté votre cotisation au premier trimestre, de bien vouloir nous renvoyer le bulletin d'adhésion 2021 rempli, notamment la ligne courriel, afin que vous puissiez recevoir les actualités de l'association. Une carte d'adhérent vous est délivrée avec le bulletin qui suit l'acquiescement de votre cotisation et, sauf erreur, vous ne recevez plus pour l'année de bulletin d'adhésion.

Pour 2021 vous avez acquitté votre cotisation : oui - non